

LE DEVOIR

Libre de penser

Mécénat et culture - Trop d'indifférence

17 juin 2013 | Josée Boileau | Actualités culturelles

Il faut applaudir au rapport Vivement, pour une culture philanthropique au Québec ! présenté la semaine dernière par le Groupe de travail sur la philanthropie culturelle, présidé par Pierre Bourgie. Il a d'ailleurs été salué tant par la première ministre, Pauline Marois, qui l'avait commandé et veut y donner suite, que par des représentants du milieu des affaires et de la culture.

Bravo, donc, de bonifier le crédit d'impôt pour un premier don ou un don majeur, d'assouplir les règles du programme Mécénat Placements Culture, de stimuler l'art public. Bravo aussi pour l'insistance sur les jeunes et le secteur de l'éducation.

En fait, bravo surtout pour cela. Parce que si un tel rapport est nécessaire, c'est bien parce que le Québec ignore, dans tous les sens du mot, sa culture : si elle est célébrée comme un des fondements de notre identité, les Québécois y sont, dans les faits, indifférents. En témoigne la maigreur des dons versés au secteur culturel : 3 % de l'ensemble, et encore, grâce à une poignée de donateurs, soit 2 %. « Au Québec, en 2010, près de la moitié des dons (46 %) étaient dirigés vers la santé, les services sociaux et les hôpitaux », lit-on dans le rapport.

En 2005, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, qui a fait de l'arrimage entreprises-culture un cheval de bataille, avait mené sa propre enquête et faisait état du même phénomène. Seulement 210 entreprises sur 12 000 avaient répondu à son questionnaire sur le financement privé de la culture. Et celle-ci n'était pas vue comme une priorité. Le Québécois dans le don cherche l'émotion, la compassion. Que l'État s'arrange avec la culture !

Le mandat donné par le gouvernement Marois au groupe Bourgie a eu l'intelligence de sortir de l'approche de la charité. La philanthropie culturelle, insiste le rapport, est « un engagement de nature civique », qui a des répercussions identitaires, sociales, économiques et qui permet d'ouvrir le Québec au monde. L'État a son rôle à jouer, mais le privé aussi.

Or en 2005 comme en 2013, on constate que lorsqu'une entreprise donne pour les arts, c'est généralement parce qu'un patron en est entiché. Ce constat n'est pas banal quand on sait que 88 % des quelque 120 organismes culturels consultés dans le cadre du rapport Bourgie comptent d'abord sur les donations d'entreprises privées. On imagine le défi si, en plus, l'engouement est rare et si personnalisé !

Il y a près de dix ans, l'artiste René Derouin écrivait un texte, repris dans Le Devoir, dans lequel il

évoquait une trahison des élites, instruites par la Révolution tranquille, enrichies par le Québec inc., mais qui ont peu rendu à la société, surtout pas par la voie du mécénat culturel. C'est cette paresse intellectuelle, ce repli sur son enrichissement personnel, qu'il faut aujourd'hui brasser. Le rapport Bourgie y contribuera.